

La procédure d'attribution de fréquences dans la bande 2,6 GHz TDD prévoit que toute personne souhaitant bénéficier de fréquences dans cette bande doit envoyer à l'Arcep une lettre de manifestation d'intérêt comprenant une fiche de synthèse destinée à être publiée sur le site Internet de l'Arcep et reprenant les informations principales de la demande.

Le présent document constitue un modèle de fiche de synthèse pouvant être utilisé dans le cadre de cette procédure.

1. Nom de la société formulant la demande

Raison sociale	Airbus Operation SAS		
Adresse	316 Route de Bayonne Toulouse		
Code postal	31060	Commune	CEDEX9

2. Quantité de fréquences souhaitée

Quantité de fréquences souhaitée (MHz)	20 MHz sur les zones Airbus détaillées ci-dessous
--	---

3. Calendrier envisagé

Date de début de l'autorisation	1 Mai 2020
Date de fin de l'autorisation	1 Mai 2030

4. Description générale du projet

Airbus sollicite l'ARCEP afin d'obtenir le droit d'émettre sur la bande 38 LTE 2.6GHz TDD.

Le projet d'Airbus a pour but de mettre en œuvre une infrastructure de connectivité sur ses zones de présence géographique qu'elle occupe en tant que propriétaire ou unique locataire.

L'accès à ces fréquences permettra d'adresser les besoins en digitalisation des usines (lignes d'assemblages, ateliers, logistiques, essais en vols), les communications des équipes de sécurité (sûreté des sites, pompiers), ainsi que des besoins de test, intégration et validation des projets de PMR.

La technologie LTE peut offrir une continuité de service, une efficacité spectrale et une qualité de service inégalée sur des surfaces de plusieurs hectares.

A terme, l'objectif est de réduire le parc Wi-Fi dans les zones de production industrielle et de remplacer les communications sur les technologies radio de PMR tel que Tetrapol et DECT.

Le présent dossier est déposé pour le compte de:

- Airbus Opérations SAS– Sites de Toulouse (31),
- Airbus Opérations SAS – Site de Saint-Nazaire (44),
- Airbus Defence and Space SAS – Site de Elancourt (78)

5. Zone d'autorisation souhaitée

Code(s) INSEE du ou des département(s) dans le(s)quel(s) se situe la zone de la manifestation d'intérêt

Airbus Opérations Toulouse (Haute-Garonne)
Comprend les sites de Saint-Martin, Clément Ader, Louis Bréguet, Jean-Luc Lagardère, Blagnac et Saint-Eloi.

Code INSEE Département : 31

Airbus Opérations Saint-Nazaire (Loire-Atlantique)

Code INSEE Département : 44

Airbus Defence and Space Elancourt (Yvelines)

Code INSEE Département : 78

Précisez si la zone demandée est située en surface, ou en souterrain

La zone demandée est située en surface

Représentez sur une (ou plusieurs) figure(s) le périmètre géographique de la demande.

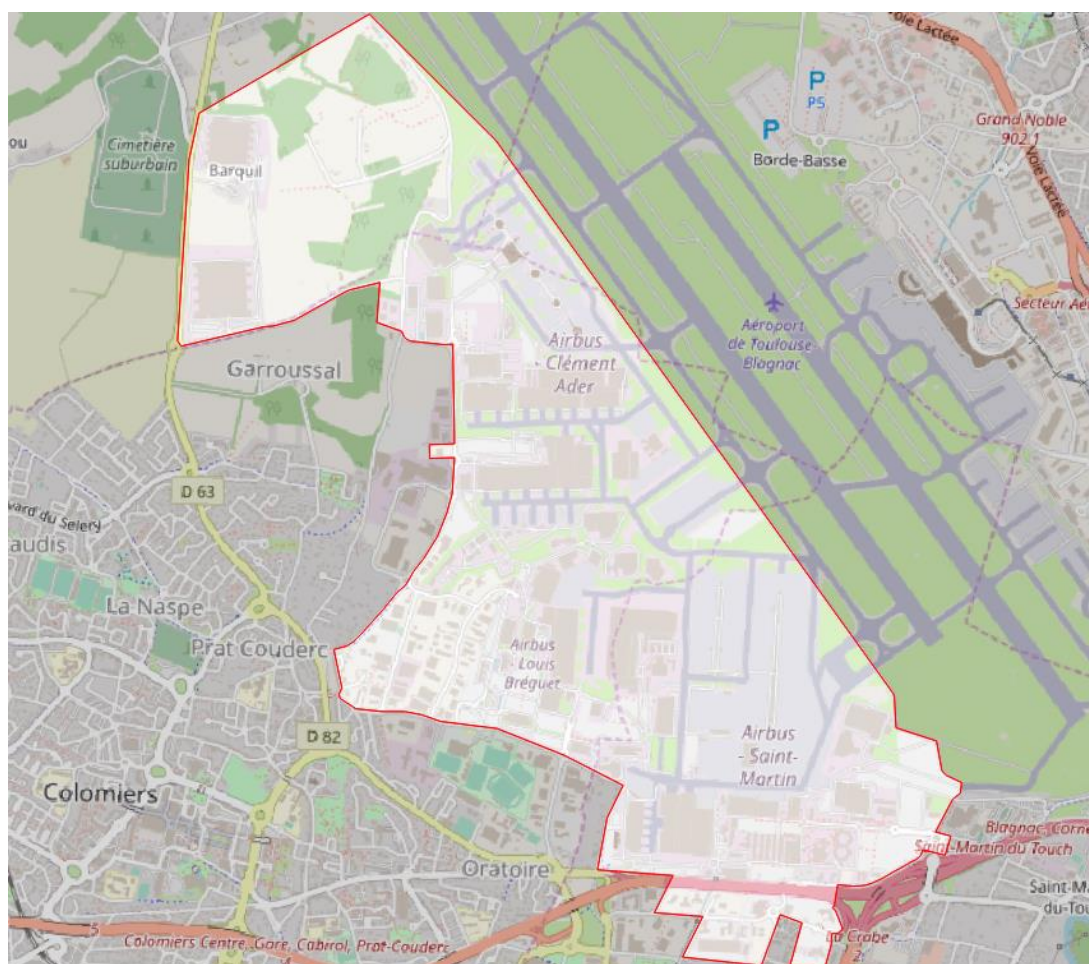
Il est rappelé que le périmètre géographique demandé doit également être transmis au format Shapefile (la zone d'autorisation sollicitée doit être décrite sous forme de polygone(s) ou de multi-polygone(s) ; le système de projection employé est Lambert 93 (code EPSG 2154)).

Airbus Opérations Toulouse

***Comprend les sites Saint Martin, Clément Ader, Louis Breguet, JL Lagardère, Blagnac, St Eloi
(647 Hectares)***

Ci-Après un découpage par zone contigüe:

Sites Airbus St Martin, Clément Ader et Louis Breguet



Site Jean-Luc Lagardère



Site Blagnac



Site Saint-Eloi



Airbus Opérations Saint-Nazaire (75 hectares)



Airbus Defence & Space Elancourt



6. Trame envisagée

Précisez la trame de synchronisation envisagée (ratio
uplink/downlink, numéro de trame...)

Trame 50UL/50DL, Config 1